Noms composés au singulier et au pluriel

Théorie et exercices tirés du site
Centre collégial de développement de matériel didactique

http://www.ccdmd.qc.ca/

Adaptés par Sylvie Blain

Orthographe traditionnelle

- Un essuie-mains
- Un essuie-glace
- Un tue-loup
- Un avant-midi
- Un cure-dent
- Un compte-gouttes
- Un remue-méninges

- Des essuie-mains
- Des essuie-glace
- Des tue-loup
- Des avant-midi
- Des cure-dents
- Des compte-gouttes
- Des remueméninges

Confusion totale

- Même les dictionnaires ne s'entendaient pas sur cette question!!!
- Ils se contredisaient l'un l'autre, voire eux-mêmes, au sujet du singulier ou du pluriel.

Nouvelle règle

- Les noms avec trait d'union qui sont composés...
 - ...d'un verbe et d'un nom (brise-glace)
 - ...ou d'une préposition et d'un nom (sansabri)
- suivent la règle des mots simples pour le singulier et le pluriel
 - la marque du pluriel (au second élément)
 seulement et toujours lorsqu'ils sont au pluriel

Théorie (suite)

- Leur pluriel est donc régularisé : le nom reste singulier au singulier, et il porte la marque du pluriel au pluriel.
- Par exemple :
 - VERBE-NOM
 - un brise-glace des brise-glaces
 - PRÉPOSITION-NOM
 - un sans-abri des sans-abris

Maintenant

- Un essuie-main
 - le S a disparu
- Un essuie-glace
- Un tue-loup
- Un avant-midi
- Un cure-dent
- Un compte-goutte
 - le S a disparu
- Un remue-méninge
 - le S a disparu

- Des essuie-mains
- Des essuie-glaces
- Des tue-loups
- Des avant-midis
- Des cure-dents
- Des compte-gouttes
- Des remue-méninges

Avantages

- Il n'y a aucune exception, sauf en présence d'un nom propre avec majuscule.
 - prie-Dieu
- Nous n'avons plus à mémoriser une série d'exceptions aléatoires.